Ensemble En Terre de Camargue

octobre 2011

www.terredecamargue.fr

Aigues-Mortes | Le Grau-du-Roi / Port-Camargue | Saint-Laurent d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes

je m'inscris à la bibliothèque !

je démarre des cours d'aquagym !

j'inscris mes enfants à la cantine

j'adopte le geste tri sélectif !

je m'offre un abonnement piscine !

on se divertit avec les spectacles d'Am Stram Gram !

je fais le grand ménage d'automne et j'amène tout à la déchèterie ...

je me lance dans le compostage !

mon enfant fait un stage de voile !

j'amène mes enfants à l'Heure du conte le mercredi !

10 numéro

... des services publics de la Communauté de communes pour tous ...

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

■ Un nouveau maire et une nouvelle équipe à St Laurent p.3
■ Les délibérations p.6 et 7
■ Consignes de tri à découper p.9
■ Am Stram Gram, la nouvelle programmation culturelle p.12

SOMMAIRE

EVENEMENT
St Laurent d'Aigouze p.3

INSTITUTIONS
Schéma Départemental de Coopération intercommunale p.4
Grenelle de la mer p.5
Visite du sénateur du Gard p.5
Délibérations p.6 et 7

SPORT
Aqua-Camargue p.8
Equipements sportifs p.8

CHRONIQUE DU TRI
Consignes de tri (à découper) p.9/10
Ordures ménagères p.9
Compostage p.10

TRAVAUX
Unité de traitement des sables (Espiguette) p.11
Restaurant scolaire intercommunal (St Laurent) p.11
Base nautique intercommunale du Vidourle p.11
Bibliothèque intercommunale (St Laurent) p.9

CULTURE
Am Stram Gram p. 12
Réseau de Lecture Publique p.12
Agenda culturel p.12

«Ensemble, en Terre de Camargue» est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau du Roi), divers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.

Imprimé sur papier recyclé

Edito
du Président de la CCTC

L'été 2011 a été marqué par des évènements importants, au niveau institutionnel, pour la Communauté de Communes. En effet, début juillet, un nouveau maire a été élu dans l'une de nos trois communes membres : Saint Laurent d'Aigouze. Cet évènement a impliqué le remplacement de certains **délégués communautaires (p.3)**. Fin juillet, face au **projet de fusion (p.4)** de notre Communauté de Communes avec celle de Petite Camargue, tous les élus (de Terre de Camargue, de Petite Camargue et des municipalités concernées) ont décidé de donner un avis défavorable au Préfet (affaire à suivre).

Au niveau de notre territoire communautaire, de nombreuses décisions ont été actées et nous avons souhaité vous présenter les principales **délibérations (p. 6 et 7)** prises par le Conseil Communautaire durant le premier semestre 2011...

Ces délibérations concernent les services publics du ressort de notre intercommunalité. Il s'agit de domaines tels que l'assainissement, la gestion des déchets, la zone d'activités Terre de Camargue, les ports maritimes de plaisance, l'urbanisme mais aussi la cuisine centrale et la restauration scolaire, la lecture publique, la culture, le sport **(Aqua-Camargue et équipements sportifs p.8)**, et les déchets...

Dans ce dernier domaine, nous poursuivons nos efforts concernant la mise en place du compostage, avec la distribution, à qui le souhaite, de **composteurs et de lombricomposteurs (p.10)**. Nous vous engageons également à découper les **consignes de tri (p. 9 et 10)** pour vous aider à mieux trier...

En ce qui concerne les ouvrages en cours, nous devrions très prochaînement vous présenter le tout nouveau restaurant scolaire intercommunal de Saint Laurent, et une unité de traitement des sables... Je suis heureux d'annoncer que les travaux de la base nautique du Vidourle ont démarré **(travaux p. 11).**

Enfin, cet automne marque un tournant dans la **politique culturelle territoriale (p. 12)** avec la présentation d'Am Stram Gram, la première et véritable saison culturelle de la CCTC.
Bonne lecture à toutes et à tous.

Léopold ROSSO
Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Corinne De Zan, Léopold Rosso, Service communication CCTC

Conception, graphisme et mise en page:
Service Communication CCTC

Photos :
Service Communication CCTC, DR : Droits réservés.

Illustrations:
Service Communication CCTC, Eco emballage.

Impression:
JF Impression, Montpellier
Tél : 04 67 27 34 11

Dépôt légal: septembre 2011

ISSN: 1967-7073

Edité à 17 000 exemplaires

Service Communication
Communauté de Communes
Terre de Camargue
26, quai des croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

Saint Laurent d'Aigouze,

une nouvelle équipe municipale depuis le 3 juillet

Les 26 juin et 3 juillet derniers, les habitants de Saint Laurent d'Aigouze ont confié la gestion de leur commune à la liste «Réussir ensemble Saint Laurent», conduite par Laurent PELISSIER. Une nouvelle équipe pilote désormais «lou pichot village» de 3269 habitants*. Cet évènement - rare (démission et élections en cours de mandat) - n'est pas sans conséquence pour la Communauté de Communes. Léopold ROSSO, Président de la Communauté de Communes, répond à nos questions concernant ce changement.

«Ensemble en Terre de Camargue» : En quoi cet évènement concerne-t'il la Communauté de communes?

Léopold Rosso : Terre de Camargue est composé de 3 communes membres, dont Saint-Laurent... Notre Conseil Communautaire est formé de 37 délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes membres... Leur nombre est proportionnel à la population des communes : 14 délégués pour Aigues-Mortes, 16 pour Le Grau du Roi et 7 pour Saint Laurent. Vous comprenez donc que si un Conseil Municipal change, il désigne de nouveaux délégués.

«Ensemble en Terre de Camargue» : Pouvez-vous nous présenter les «nouveaux» délégués?

Sur les 7 délégués issus de Saint Laurent, 3 sont déjà très connus chez nous ! En effet, Jean-Paul Cubilier, Santiago Condé et Lionel Jourdan étaient déjà Vice-Présidents à la CCTC. Réélus lors de ces dernières élections, le nouveau maire, Laurent Pelissier et son équipe ont donc jugé opportun de les placer à nouveau à la Communauté. Choix judicieux qui leur a permis de retrouver leurs délégations respectives afin de poursuivre les projets sur lesquels ils oeuvrent de manière efficace depuis 2008. Nous accueillons également 4 nouveaux délégués dont le maire, Laurent Pelissier, Rodolphe Teyssier, Alain Fontanes et Magali Poitevin.

«Ensemble en Terre de Camargue» : Concrètement, cela va-t'il remettre en question certains des projets de la CCTC concernant Saint Laurent?

Absolument pas ! Bien au contraire, nos projets se poursuivent avec nos nouveaux partenaires qui ont déjà permis de débloquer plusieurs situations. Le grand chantier du restaurant scolaire s'achève et je remercie particulièrement mon collègue Jean-Paul Cubilier, 1er Vice Président délégué aux Réseaux et Travaux, les fonctionnaires de la CCTC qui ont beaucoup donné sur ce projet, l'architecte et les entreprises qui ont fait un travail exceptionnel... Au niveau culturel, «la Communauté de communes fait son cirque(s) à Saint Laurent d'Aigouze» a pu être reconduit cette année encore et en ce qui concerne la bibliothèque, les choses avancent enfin, avec la réfection du toit du Point Lecture... Inutile de vous préciser que je suis ravi du déblocage de la situation !

* : population légale totale 2007 entrée en vigueur le 1er janvier 2010 - (insee)

Les 3 Vice-Présidents

Jean-Paul CUBILIER
1er Vice-Président délégué aux Réseaux et Travaux

Santiago CONDE
Vice-Président délégué aux Sports

Lionel JOURDAN
Vice-président délégué à l'Aménagement -du territoire, prévention des risques naturels et éclairage public

Les 4 conseillers communautaires

Laurent PELISSIER

Alain FONTANES

Magali POITEVIN

Rodolphe TEYSSIER

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Les élus refusent le projet du Préfet

La loi

1

L'article L.5210-1-1 du code général des collectivités territoriales, récemment inséré par l'article 35 de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales stipule qu'un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) est élaboré par le représentant de l'Etat dans le département et présenté à la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). Puis : *«Il est adressé pour avis aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale. Ils se prononcent dans un délai de 3 mois à compter de la notification. A défaut de délibération dans ce délai, celle-ci est réputée favorable»*. Ainsi le préfet du Gard a présenté un projet de schéma à la CDCI le 22 avril 2011 et procédé à la saisine de la CCTC le 5 mai suivant.

Le projet

2

Ce projet prévoit, dans son chapitre relatif à la rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre, *«la création d'une communauté de communes élargie par fusion des deux communautés de communes de Petite Camargue et Terre de Camargue»*.
Cet EPCI regrouperait 8 communes «autour de la Camargue», pour une population de 43 629 habitants.

Les réactions des EPCI

3

Le 30 mai dernier, les EPCI de Petite Camargue et de Terre de Camargue se sont rencontrés pour recueillir la position de chaque commune sur le projet de SDCI présenté par le Préfet.
Par délibération du 25 juillet 2011, les élus du conseil communautaire de la Communauté de Communes Terre de Camargue ont décidé, à l'unanimité, de donner un avis défavorable au projet de SDCI qui prévoit la création d'une communauté de communes élargie par fusion des deux communautés de communes de Petite Camargue et de Terre de Camargue.

Les arguments des élus

4

En effet, les élus communautaires ont considéré que si des complémentarités sont nécessaires entre les communes voisines et si des rapprochements sont opportuns, ceux-ci ne peuvent être envisagés par étapes successives. La fusion proposée induirait une instabilité susceptible de nuire au développement local. L'intercommunalité doit constituer un véritable levier de progrès pour répondre aux enjeux et aux problématiques territoriaux rencontrés.
De plus, le court délai imparti aux assemblées délibérantes pour se prononcer les amène à se positionner à ce stade, sans éléments concrets concernant l'impact budgétaire, fiscal et patrimonial induit par les changements de périmètre des deux EPCI.
Par ailleurs, les difficultés pour harmoniser d'une part sur l'ensemble des huit communes concernées, notamment, la gestion du traitement des déchets, la gestion de l'eau et la fiscalité locale avec l'application de taux uniques de taxes (TEOM, TH, TFNB, TFB, CET), et pour respecter d'autre part le programme pluriannuel d'investissements relatif aux travaux structurants nécessaires à l'aménagement du territoire de la Communauté de Communes Terre de Camargue, les ont amené à rejeter ce projet de SDCI.
De même, le Conseil Communautaire a estimé qu'en absence d'un travail préparatoire et négocié avec l'ensemble des collectivités territoriales avoisinantes, indispensable avant toute évolution territoriale, les conséquences financières et sociales liées à l'organisation fonctionnelle du nouvel EPCI envisagé n'ont pu être appréhendées.

La décision

5

Cet avis défavorable a été transmis à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale qui a un rôle décisif dans l'élaboration du SDCI définitif et dispose d'un pouvoir d'amendement au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal proposé par le Préfet et aux propositions d'évolution d'EPCI formulées par ce dernier. Les élus communautaires de Terre de Camargue espèrent que la CDCI prendra en considération l'ensemble des arguments soulevés par le Conseil Communautaire de Terre de Camargue et qu'elle se prononcera en faveur du maintien du périmètre actuel de la Communauté de Communes Terre de Camargue, à savoir Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint Laurent d'Aigouze. Les élus communautaires de Petite Camargue ont eux aussi, rejeté à l'unanimité, cette même proposition de fusion.
Les 45 membres de la CDCI rendront un avis d'ici à la fin novembre sur le projet proposé par le Préfet, voire opposer un projet alternatif qui devra être approuvé par 30 membres au minimum. A suivre...

GRENELLE DE LA MER

Projet de développement nautique fluvio-maritime

De gauche à droite : Pascal BONIFET (Dir. des infrastructures / Conseil Général du Gard), Juan MARTINEZ (Vice-Président du Conseil Général du Gard, maire de Bellegarde et Président de l'AGPTF, Association gardoise pour la promotion du Tourisme Fluvial), Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET (Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement), Léopold ROSSO (Conseiller Général du canton d'Aigues-Mortes, président de la CCTC) et Carole GORGET-DELEUZE (Dir. adjointe du Schéma de Cohérence Territoriale, SCOT Sud Gard).

Depuis 2009, dans le cadre du Grenelle de la mer, le ministère du Développement durable lance annuellement des appels à projets pour des **ports de plaisance exemplaires** afin de soutenir des **solutions innovantes** de nature à concilier la recherche de nouvelles capacités d'accueil des bateaux avec l'intégration environnementale. Pour 2011, un *« Plan de développement et d'optimisation des capacités d'accueil, et mise en réseau des ports fluviaux et maritimes du Rhône à la mer »*, présenté par le Conseil Général du Gard a fait parti des lauréats.

Léopold ROSSO, Président de la CCTC et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes a donc fait parti des représentants des collectivités territoriales reçus, le 23 août dernier par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

La plaisance joue un rôle important dans le dynamisme économique de notre territoire. *« A l'échelle du territoire Terre de camargue, la Communauté de communes gère 2 ports maritimes de plaisance : celui du Grau du Roi et celui d'Aigues-Mortes et a pour projet la requalification du site de la COPAM en pôle nautique (commune de Saint Laurent). Nous sommes donc directement concernés par ce projet qui doit encore passer un étape cruciale pour être définitivement adopté : faire parti des lauréats à l'échelle européenne »* a précisé Léopold ROSSO.

OCTOBRE ROSE

Le mois d'octobre est devenu à travers le monde le rendez-vous d'une vaste campagne de mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein. Un des éléments forts de cette campagne est l'illumination en rose d'un monument. La Communauté de communes se joint à cet effort en accueillant à la bibliothèque intercommunale du Grau du Roi, du 24 au 29 octobre une exposition installée par l'association Gard Lozère Dépistage. Sur place, vous pourrez obtenir renseignements utiles et documents en relation avec cette campagne.

Sénateur du Gard

Visite de Jean Paul Fournier

Le sénateur du Gard (également maire de Nîmes) est venu à la Communauté de Communes le 21 septembre pour une visite d'information sur la situation du territoire. Différents thèmes sociaux, économiques et environnementaux ont été abordés. En effet, M. Fournier a rappelé qu'il se considère «sénateur de proximité» et qu'en ce sens, il lui était indispensable de créer et d'entretenir les liens avec les élus locaux et de rester informé des problématiques territoriales.

De gauche à droite : E. MOURRUT (Député-Maire de Le Grau du Roi), L. ROSSO (Président de la CCTC et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes), C. BONATO (Maire d'Aigues-Mortes)

DELIBERATIONS
du Conseil Communautaire

Définition : une délibération est un acte administratif (acte juridique fait dans le cadre de l'administration et dans un but d'intérêt général) à caractère exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication ou à sa notification aux personnes concernées et à leur transmission au représentant de l'Etat (contrôle de légalité en Préfecture).

Délibérations du 14 février

CENTRE AQUA-CAMARGUE

Vote des tarifs 2011

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 1

DECHETS

Demandes de financement pour l'achat de composteurs et lombricomposteurs

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

Délibérations du 11 avril

DECHETS

Fixation des taux de TEOM pour les 3 zones du territoire.

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Fixation du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à 27,37%

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Fixation des taux de Taxe d'Habitation (TH) à 10,36% et de Taxe Foncière sur les proprétés Non Bâties (TFNB) à 3,56%

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

Délibérations du 4 avril 2011

CENTRE AQUA-CAMARGUE

Réintroduction des tarifs des abonnements

Pour : 33 / Contre : 0
Abstentions : 0

ASSAINISSEMENT

Fixation du tarif de la redevance d'assainissement non collectif (ANC)

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

RESTAURATION SCOLAIRE

Contrat d'entretien pour le nettoyage des bacs à graisse des restaurants scolaires et de la Cuisine Centrale avec la Lyonnaise des Eaux

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

LECTURE

Convention de partenariat avec le CCAS et le Relai d'Assitantes Maternelles de Le Grau du Roi pour des accueils spécifiques dans les bibliothèques

Pour : 30 / Contre : 0
Abstentions : 0

ASSAINISSEMENT

Fixation du tarif de la Participation au Raccordement à l'égout (PRE) pour l'année en cours.

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Fixation du tarif pour les appontements sur les Ports Maritimes de Plaisance de la CCTC

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

LECTURE

Fixation du tarif de la cotisation annuelle des adhérents au Réseau Intercommunal de Lecture Publique.

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

CUISINE CENTRALE

Fixation du tarif des repas délivrés aux CCAS, les Mairies et Centres de loisirs (portage).

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

DECHETS

Fixation du tarif pour le dépôt en déchèterie pour l'ensemble des professionnels.

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

CUISINE CENTRALE

Vote des tarifs des repas fournis aux Mairies pour les manifestations à rayonnement intercommunal.

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

Délibérations du 23 mai

ASSAINISSEMENT

Fixation du tarif de la redevance d'assainissement non collectif (ANC) / retire et remplace la précédente.

Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0

REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Fixation du taux de Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFPB) à 0%.

Pour : 31 / Contre : 0
Abstentions : 0

Rappel :
Le Conseil Communautaire de la CCTC est composé de 37 délégués (7 pour Saint Laurent d'Aigouze ; 14 pour Aigues-Mortes et 16 pour Le Grau du Roi).

Délibérations du 20 juin

ZONE D'ACTIVITE

Vente d'une partie de la parcelle AT n°70ZA Terre de Camargue sur la commune d'Aigues-Mortes.

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

SUBVENTION

Transfert de la subvention du Fonds Départemental d'Equipement (FDE) pour la réhabilitation et la création d'une bibliothèque intercommunale de secteur à St Laurent.

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

DECHETS

Convention de reprise de la ferraille et des batteries collectées en déchèterie et Points Propres de la CCTC avec Aubord Recyclage

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

CUISINE CENTRALE

Fixation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2011/2012.

Pour : 25 / Contre : 7
Abstentions : 4

AMENAGEMENT

Convention pour la surveillance, l'entretien et la promotion du réseau d'espaces, sites et itinéraires intitulé «Terre de Camargue» et labélisé «Gard pleine nature» sur le territoire.

Pour : 25 / Contre : 7
Abstentions : 4

ECLAIRAGE PUBLIC

Marché public de fournitures courantes et services à bons de commande pour la maintenance des foyers lumineux et des installations d'éclairage public.

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

DECHETS

Fixation de la formule de calcul de la Redevance Spéciale pour les professionnels présents au sein d'un centre commercial et adoption de la convention cadre.

Pour : 36 / Contre : 0
Abstentions : 0

CABANE DU BOUCANET

Promenades à cheval

Découvrez un site naturel protégé de Camargue entre mer et pinède

Route de la Grande-Motte
30240 LE GRAU DU ROI
Tél. 04 66 53 25 64

CARIAMI
TRANSPORT & TP

Pose de fosses septiques & mise aux normes
Transport & TP, terrassement
Location de matériel avec chauffeur.

n°3, Lôt. 'le pattus' Av. Général Touchaud
30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE
Tél : 06 80 63 93 18

Centre Aqua-Camargue

Le Grau du Roi

Suite à l'inondation, le 15 Août 2009, de la piscine du Centre Aqua-Camargue, le Président de la CCTC avait engagé un référé-expertise auprès du Tribunal de NIMES ; le juge avait alors désigné un expert qui avait pour missions de :

1. Préciser la nature des vices de conception, non conformités aux règles de l'art, malfaçons et désordres dont sont affectées les installations de la piscine du Grau du Roi ;
2. Rechercher et expliciter les causes de ces désordres, vices et malfaçons en fournissant tous renseignements permettant de préciser s'ils portent atteinte à la destination de l'ouvrage ;
3. Fournir tous les éléments techniques et de fait permettant au juge, d'une part, de vérifier si la réalisation de l'ouvrage est conforme aux engagements contractuels et si le maître d'œuvre a accompli correctement sa mission et, d'autre part, déterminer les responsabilités éventuellement encourues ;
4. Evaluer la durée et le coût des travaux à effectuer pour éliminer les désordres constatés, ainsi que les préjudices subis par la CCTC.

A plusieurs reprises, les services communautaires ont participé avec l'avocat à des réunions contradictoires où les problèmes ont pu être étudiés. Les avocats ont adressé à l'expert des dossiers précisant les positions de leurs clients. Le 21 juin 2011 s'est tenue à la piscine la dernière réunion lors de laquelle l'expert a pu donner les grandes lignes de son rapport : les défauts de conception apparaissent et laissent supposer une suite favorable au dossier.

La prochaine étape se déroulera à l'automne; le juge adressera le rapport définitif de l'expert aux différentes parties qui défendront leurs positions, à la suite de quoi il rendra un jugement.

Equipements sportifs intercommunaux

La salle Camargue a accueilli l'équipe nationale féminine norvégienne de Hand-ball

La CCTC a accueilli les équipes Nationales de Norvège et de France féminines qui devaient jouer 2 « matchs tests» les 29 juillet à Toulon et 31 juillet à Nîmes dans le cadre du Championnat d'Europe. Les athlètes se sont entraînées dans la salle Camargue tous les jours du lundi 25 au dimanche 31 juillet. L'équipe de Norvège était logée à l'Hôtel MERCURE, Thalassa Port-Camargue au Grau du Roi. Pour cette occasion, la salle Camargue avait été préparée par le service des Sports en collaboration avec la Fédération Française de Handball, M. François CARCIA (Directeur Régional de la ligue) et M. Yohann LHOU MOHA (cadre technique de la Fédération / conventions et modalités d'entrainement). La société Les DOCKS du LINO de Nîmes, qui avait installé le revêtement à la construction en 2001, avec les conseils de la société GERFLOR, est intervenue à l'aide de 2 techniciens, pendant 2 jours, gratuitement afin de présenter une aire de jeux parfaite. En conséquence, le site bénéficie désormais d'une homologation Nationale classe 3 et est homologuée officiellement en basket, volley et hand. Le lundi 25, Santiago CONDE, Vice-Président délégué au sport, a présenté ses condoléances pour la tragédie qui a frappé la Norvège la semaine précédente (attentats). Un maillot norvégien, dédicacé par l'ensemble des joueuses Norvégiennes a été remis au Président de la CCTC, le jeudi 29 juillet en présence de la presse, des vices-présidents de la Communauté de Communes, du Maire de Saint-Laurent d'Aigouze et de la Directrice Générale des Services de la CCTC.

L'équipe de Norvège est championne du monde, championne d'Europe et championne olympique! Adulées en Norvège, il faut savoir que tous les matchs officiels sont retransmis à la télévision et les salles sont combles!
La France se situe elle, entre la 4ème et la 5ème place mondiale, bénéficie d'un excellent physique et d'une défense redoutable mais pêche un peu en attaque (tactique de jeux) et contre-attaque. Les joueuses et entraineurs Norvégiens ont confié s'en méfier pour leur engagement physique, d'autant plus que deux « titulaires clés » Norvégienne seront absentes.

Résultats des matchs :
à Toulon : 29 / 18 à l'avantage de la France (la Norvège a fait jouer de très jeunes joueuses)
à Nîmes : idem à l'avantage de la France.

CHRONIQUE *du* tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI

ORDURES MENAGERES

ATTENTION !
concerne uniquement Le Grau du Roi

A partir du 1er octobre, passage en basse saison (jusqu'au 30 avril)

Vous habitez ...	*Vous sortez vos bacs ...*	*qui seront ramassés ...*
Secteur 1 (rive droite ou Lou Fanal ou quartier des pompiers)	le lundi, le mercredi et le vendredi soir	le mardi, le jeudi et le samedi matin
Secteur 2 (de la Place de la Libération à Port-Camargue)	le dimanche, le mardi et le jeudi soir	le lundi, le mercredi et le vendredi matin
Secteur 3 (Hyper centre ville)	Tous les jours sauf le lundi soir	tous les jours sauf le mardi matin
Route des campings	Tous les mardis soir	le mercredi matin
Autres secteurs	Tous les dimanches soir	le lundi matin

TRI SELECTIF : faisons passer le message !

Au risque de se répéter, recycler c'est un geste pour l'environnement, mais c'est aussi donner une seconde vie à la matière, limiter les coûts d'élimination des déchets (car le tri coûte moins cher à la collectivité que l'incinération) et c'est aussi générer des emplois (dans les filières de recyclage...).

ECO EMBALLAGES

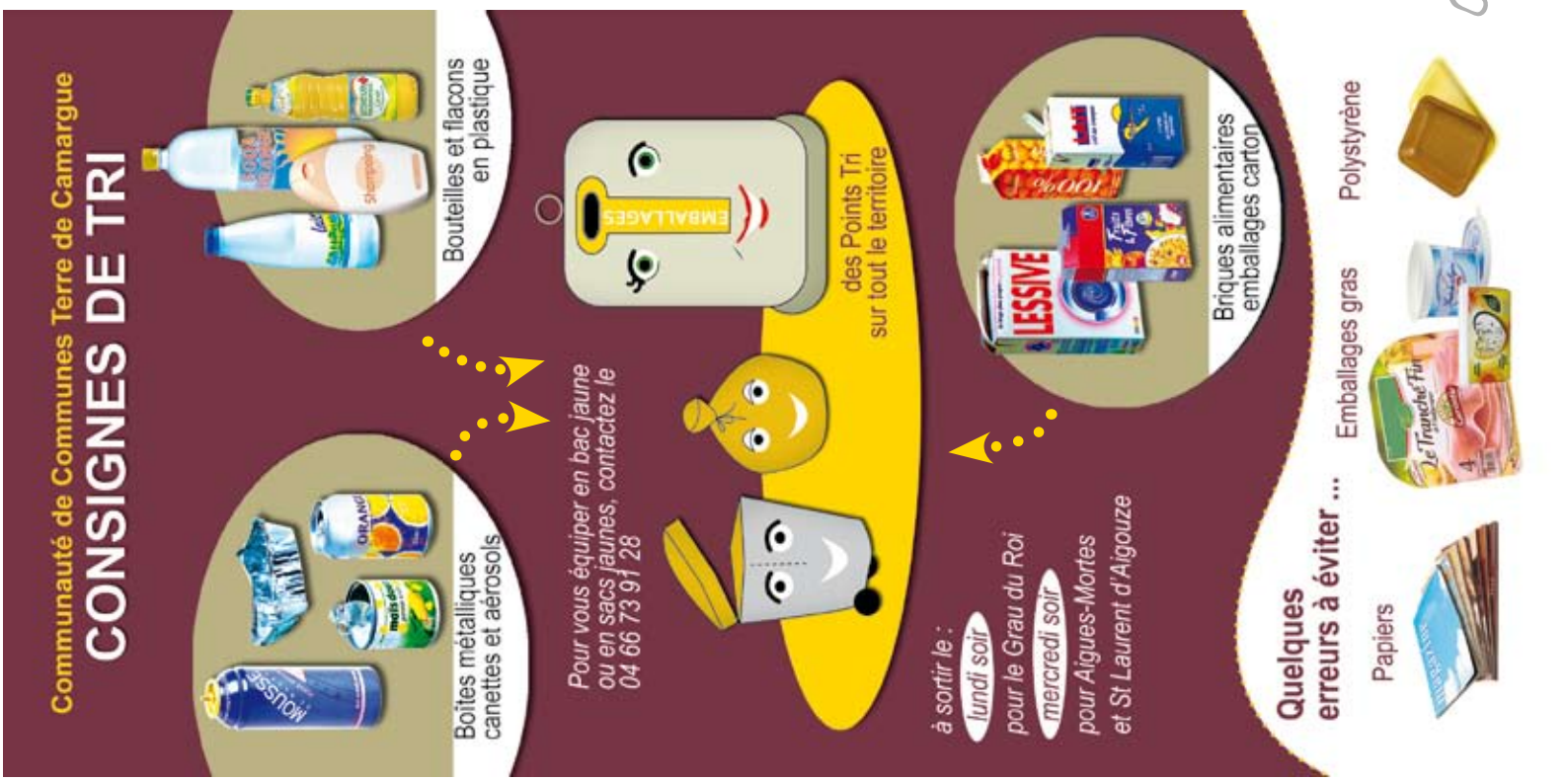

COMPOSTAGE

Composteurs individuels : une réussite !

82 : c'est le nombre de composteurs individuels que la Communauté de Communes a livré pour les foyers du territoire qui en avaient fait la demande préalable.

Distribution de la première commande de composteurs individuels le 21 juin 2011, à la Station de Compostage de déchets verts (route de l'Espiguette). Léopold ROSSO, Annie BRACHET et la Chef du service Environnement entourés par des usagers.

Pour commander composteur ou lombricomposteur :

04 66 73 91 28

Avec le soutien de :

LE GARD CONSEIL GÉNÉRAL

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Nouveau

Lombricomposteurs

Vous n'avez pas de jardin mais une terrasse ? La CCTC peut vous équiper en ***lombricomposteur*** dont le principe repose sur 3 tamis superposés. Le tamis supérieur possède des lombrics qui accélèrent le processus de décomposition des déchets de cuisine que vous déposerez. Le lombricompost se récolte dans le tamis inférieur...

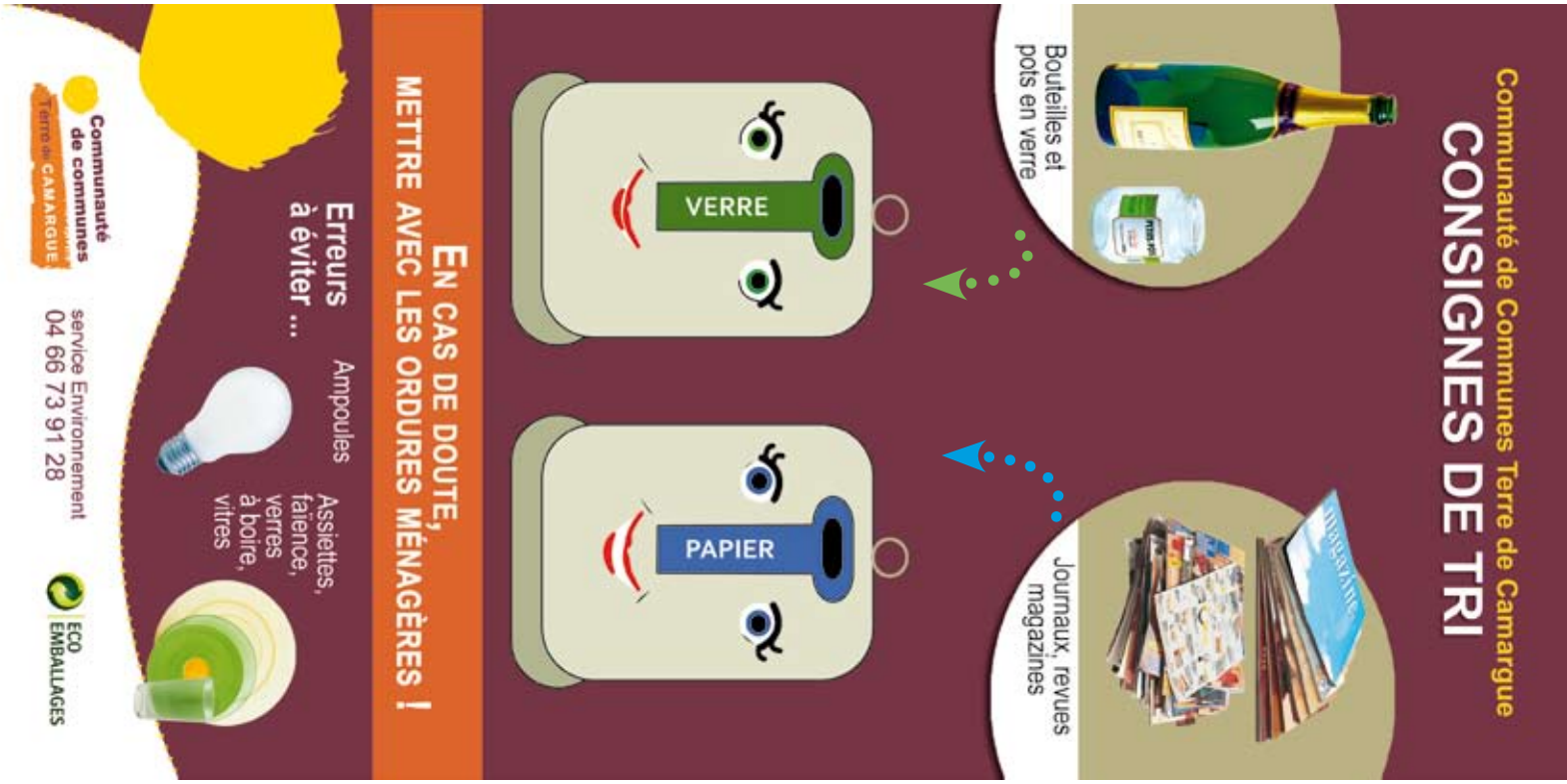

Restaurant Scolaire Intercommunal

Saint Laurent d'Aigouze

Suite à la réunion de chantier du 7 septembre, la visite d'Opérations Préalables à la Réception des travaux (OPR) avec l'ensemble des entreprises a eu lieu le 21 septembre 2011. Les enfants devraient rejoindre les locaux à la rentrée de Toussaint. Une opération portes ouvertes, à l'attention des parents, se tiendra le vendredi 21 octobre à partir de 16h.

Gestion des eaux pluviales

Unité de traitement des sables

Engin pour l'installation de colonnes ballastées

Dans le cadre de la gestion des égouts, des camions nettoient régulièrement les réseaux, et récupèrent toutes les «saletés» à l'intérieur. Ce sont ces déchets qui sont ensuite traités à la station d'épuration où, par un procédé de centrifugation, les déchets tels que le papiers ou le bois sont mis dans une benne, puis évacués. Les sables majoritaires sont, eux, séparés suivant leur grosseur, puis stockés avant un réemploi ultérieur.

Afin d'améliorer le traitement des résidus d'hydrocurage, la CCTC a décidé de se doter d'une Unité de Traitement des Sables. Les travaux ont commencé début juillet. Une première étape consiste à renforcer la portance du sol qui recevra l'ensemble de l'installation. La deuxième étape mettra en place le génie civil qui supportera les matériels de traitement. Et les finitions devraient être apportées en novembre.

Base Nautique Intercommunale du Vidourle

Le Grau du Roi

La première phase de travaux a démarré début septembre avec la construction d'un étage d'environ 38m^2 dans le hangar de la base nautique. Cette mezzanine accueillera deux bureaux destinés aux associations de kayak et d'aviron. L'ensemble des corps de métier se succède afin de pouvoir livrer les bureaux à la fin du mois d'octobre.

Bibliothèque intercommunale de secteur

Saint Laurent d'Aigouze

Depuis le début du mois de septembre, l'entreprise LANGUEDOC TOITURES a entrepris la réfection des 200 m^2 de toiture de la bibliothèque intercommunale du secteur de Saint Laurent d'Aigouze. Les travaux devraient s'achever à la fin du mois.

PROGRAMMATION culturelle / 2ème semestre 2011

Aigues-Mortes m ...
St Laurent d'Aigouze tram
Grau du Roi ram ...

Le 21 septembre, à la salle du conseil communautaire à Aigues-Mortes, Léopold Rosso, avait convié élus et partenaires à assister à un petit déjeuner de présentation de la saison Am Stram Gram.

«Nous avons souhaité, dans le cadre de cette première et véritable saison culturelle, créer un petit évènement autour de cette programmation qui voit le jour grâce à la démarche volontariste de la CCTC et qui marque un tournant dans sa politique culturelle territoriale. Cette nouvelle démarche se caractérise par l'organisation d'une véritable saison (conforme à la doctrine du Conseil Général) qui s'adresse en priorité à la population locale, intergénérationnelle et familiale et qui se déroule de septembre à juin» a annoncé Léopold ROSSO.

Guy Périlhou, directeur de la Verrerie d'Alès, Pôle National des arts du Cirque, Languedoc Roussillon et les administrateurs des compagnies participantes à Am Stram Gram ont pu présenter leurs spectacles respectifs. Cirque, théâtre de rue, chant lyrique, marionnettes et contes musicaux seront à l'honneur tout au long de cette saison. Précision importante : tous ces spectacles sont gratuits.

> infos au 04 66 73 13 58 et sur **www.terredecamargue-culture.com**

RESEAU de Lecture Publique

(3 bibliothèques intercommunales)

Horaires d'hiver

Mardi *15h-18h*
Mercredi *9h-12h et 14h-19h*
Vendredi *10h-12h et 15h-18h*
Samedi *10h-12h*

Reprise des animations

L'heure du conte à partir du 5 octobre
Tous les mercredis de 15H à 16H30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Atelier d'écriture
2 mardis par mois 18-20H

Débat autour d'un livre
1er jeudi de chaque mois, 17-19H

Place à la lecture
3ème jeudi de chaque mois, 17-19H

> infos au 04 66 53 04 63. Ces animations ont lieu à a Bibliothèque intercommunale - Palais des Sports et de la Culture - Le Grau du Roi.
RDV sur www.terredecamargue-culture.com

Tél : 04 66 73 13 58 — **PROGRAMMATION CULTURELLE 2011 / Am Stram Gram**

Dimanche 2 octobre à 15h
Eglise du Quai Ch. de Gaulle
LE GRAU DU ROI

Histoires de souffles
Chant lyrique par la Compagnie Mora Vocis / Direction artistique : E. Janssens-Vanmunster.
Chants poétiques inspirés des visions solitaires de Hildegard Von Bingen, musicienne germanique du Moyen Age.

Entrée libre
Public adulte

Samedi 15 octobre 17h30
Maison du Peuple
ST LAURENT D'AIGOUZE

Gégène, petits pas dans la peinture
Théâtre et marionnettes par le Théâtre des nuits / Conception : J-C Puyjalinet.
Gégène et son doudou plongent dans l'univers de la peinture abstraite... un voyage visuel et poétique.

Entrée libre
Jeune public à partir de 3 ans

Samedi 19 novembre
Médiathèque
AIGUES-MORTES

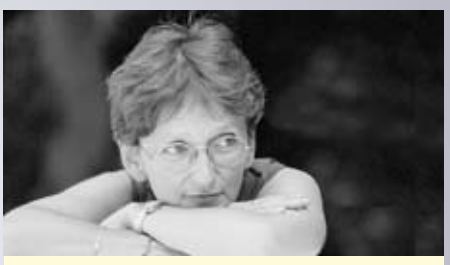

La valise aux histoires
Conte par Françoise Diep. **à 11h**
C'est fou ce qui peut se cacher dans une valise ! *à partir de 2 ans. Entrée libre.*

Dans le ventre des ogres et des ogresses **à 17h30**
Conte musical par Françoise Diep accompagnée par Jean-Baptiste Lombard.
Les contes ne pas pas faits pour être crus mais pour être mangés !
à partir de 6 ans. Entrée libre.